



Payerne, le 12 juin 2020

Un nouveau Conseil d'Établissement cet automne pour l'HIB

D'entente avec les deux conseillères d'État, le Conseil d'Établissement de l'HIB incorpore et remet son mandat afin de permettre la mise en place d'une équipe renouvelée pour relever les défis qui attendent l'institution. Cette décision fait suite aux conclusions rendues publiques ce vendredi de deux audits commandés en décembre 2019 par les cantons, toujours d'entente avec le Conseil actuel.

Plusieurs membres ayant émis le souhait de ne pas renouveler leur mandat à l'échéance statutaire de 2021 et après l'arrivée de nouveaux cadres motivés et compétents à la direction, le Conseil estime que les conditions sont réunies pour effectuer cette transition dans les meilleures conditions. Le Conseil partage les recommandations concernant les points audités, à savoir la gouvernance, la situation financière et l'organisation médicale et signale que des actions correctives sont déjà mises en œuvre. Il mettra un terme à son mandat dès que les nouveaux membres auront été nommés, au plus tard cet automne.

Ce renouvellement intégral permettra de répondre aux suggestions des consultants externes qui proposent notamment de revoir le mode de nomination qui date de 1999. Actuellement, quatre membres sont nommés par les cantons, un par le Réseau de soins du Nord-VD, un par l'HFR, alors que le président est nommé par les deux Conseils d'État, après consultation des associations régionales. Le futur Conseil devrait être composé de personnalités sélectionnées pour leurs compétences spécifiques, indépendamment de leurs ancrages régionaux.

Durant la période administrative en cours et la précédente, le Conseil aura dû faire face à plusieurs crises, tant au niveau médical qu'à la direction générale. Celles-ci ont affecté le personnel et les cadres, sans jamais altéré la sécurité des patients, ni la qualité des prestations. Dans un environnement financier et de politique sanitaire toujours plus complexe, le Conseil a fait face. Il a initié des réformes, posé les bases d'un nouvel hôpital à l'horizon de 2025 et stimulé des changements qui commencent à déployer leurs effets. C'est dans un environnement en voie de stabilisation que le Conseil d'Établissement se retire afin de maintenir la dynamique nécessaire pour assurer la pérennité de l'HIB.

Personne de contact :

M Charly Haenni, président du CdE au **079 434 91 15**
Disponibilité jusqu'à 13 h 30 et dès 17 h 30